



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 8 juillet 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
45	57

Date de convocation

2 juillet 2026

**Administration générale -
Commission Consultative
des Services Publics Locaux
- Identification des 8
représentants de
l'agglomération**

**N° de la délibération
2026-436**

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

Le huit juillet à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mme Emilie BENICOURT, M. David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, MM. Sébastien DEVISE, Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, MM Jimmy GAILLARD, Jean-François GUEGUEN, Pierre GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Georges MEYER, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Antoine PARIS, Mme Sandrine PEREIRA, MM. Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Marc SIMONEL, Xavier TRAVERSE, Olivier VALETTE.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Evelyne BLANCHARD à Cyril LAURENT, Nicolas DAUJAN à Bruno DARNAUD, Annie FOURNIER à Christiane CHERAR, Benjamin GAILLARD à Laurent BARRUYER, Franck MENEROUX à Thierry DARD, Bruno SENECLAUZE à Pascal CLAUDEL, Chantal ZEIMET-BASSET à Véronique SALETTE, Amandine ECHASSERIEAU à Pierre GUICHARD, Aurore SUIFFET à Olivier VALETTE, Jean-Paul VALLES à Stéphanie NOUGUIER, Jérôme BODIN à Hélène DE MONTGOLFIER,

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Denis DEROUX représenté par Marc SIMONEL, Cécile GRUAT-LAFORME représentée par Sébastien DEVISE

Etaient excusés : Fabrice LORIOT, Didier REBOULLET. Pascal BIGI, Jean-Christophe WEIBEL, Alain MESBAH-SAVEL, Michel GAY, Michel BRUNET, Amélie VIGNE, Soumaya BEN MAIMOUN, Franck LIOTIER, Emmanuel DOCHIER, Armelle DESLANDES, Damien GOT, Patrick LEYNAUD,

Par délibération n° 2026-394 du conseil d'agglomération du 17 juin, la commission consultative des services publics locaux a été constituée.

La commission examine chaque année :

- ✓ Le rapport, mentionné à l'article L. 1411-3, établi par le délégataire de service public ;
- ✓ Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement et sur les services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères visés à l'article L. 2224-5 ;
- ✓ Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
- ✓ Le rapport mentionné à l'article L. 1414-14 établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

Elle est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant sur :

- ✓ Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 ;
- ✓ Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- ✓ Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L. 1414-2 ;
- ✓ Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

Elle est composée de :

- ✓ 8 membres du Conseil d'Agglomération,
- ✓ un représentant de la Délégation Ardèche de la Croix Rouge Française,
- ✓ un représentant de la Délégation Drôme de la Croix Rouge Française,
- ✓ un représentant de la fédération de pêche et protection des milieux aquatiques Ardèche,
- ✓ un représentant de la fédération de pêche et protection des milieux aquatiques Drôme,
- ✓ un représentant de l'association CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie),
- ✓ un représentant de l'association UFC que choisir.

Considérant l'avis du bureau du 2 juillet ;

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **DESIGNE** les 8 représentants du Conseil d'Agglomération suivants pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux :
 - Pascal CLAUDEL
 - Béatrice FOUR
 - Bruno SENECLAUZE
 - Laurent BARRUYER
 - Michel GAY
 - Jean-Paul VALLES
 - Cyril LAURENT
 - Gérard ROBERTON

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercuriol-Veaunes, le 8 juillet 2026.

La Présidente,

Signé électroniquement par :
Présidente ArcheAgglo
Date de signature :
09/07/2026
Qualité : Présidente